



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'Intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

SARL MARMOUYET FOUET
33 rue Rouget de Lisle
32000 AUCH

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

«QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE»

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 13 mai 2020 jusqu'au 12 mai 2023.

Pour la Préfète et par délégation,
Le directeur de Cabinet,




Benoît COURTIAUD